

Maire et conseillers élus par acclamation

Voici les noms des conseillers municipaux de Sainte-Anne-de-la-Pocatière élus par acclamation et qui siégeront pour un mandat de 4 ans :

Maire : Rosaire Ouellet, Siège 1 : Pascale G. Malenfant, Siège 2 : Natacha Pelletier (nouvelle élue), Siège 3 : Carole Lévesque, Siège 4 : Josée Michaud, Siège 5 : Jean-François Pelletier (nouvel élu), Siège 6 : Annie Sénéchal

Bienvenue et bon mandat!

Date des élections à la préfecture (préfet de la MRC de Kamouraska)

Le bureau municipal de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est ouvert **le dimanche 7 novembre de 9 h 30 à 20 h** pour permettre aux citoyennes et citoyens inscrits à la liste électorale de voter aux élections de la préfecture de la MRC de Kamouraska. Votez en grand nombre!

Fêtes du 175^e de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière



Prochaine activité :

Conférence matinale

Rapailages historiques sur notre habitat avec

Yvan Fortier, ethno-historien

Le samedi 4 décembre 2021, 10 h

Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, local 175

Conférence sur les différents mouvements de notre habitat domestique. Une suite d'instantanés de nos manières d'habiter.

Café, thé et collation

Activité gratuite, passeport vaccinal requis

Rappel : ne vous présentez pas si vous avez des symptômes apparentés à la COVID-19

Nombre de places limitées.

Réservation requise auprès de Sébastien Tirman, agent de développement de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, au 418 856-3192.

Cet évènement est réalisé grâce à la contribution financière de nos partenaires



PARTENAIRE OFFICIEL



De nombreux commanditaires s'allient à cet évènement



27 NOVEMBRE 9H30 À 16H30
28 NOVEMBRE 9H30 À 16H30
CATHÉDRALE DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE

Marché de Noël de La Pocatière

ENTRÉE GRATUITE

PLUS DE 60 EXPOSANTS

IDÉES CADEAUX
ARTICLES DE NOËL
CRÉATIONS
PRODUITS AGRICULTURÉS

LOTARI ANNUELLE DES CHEVALIERS DE COLOMBE
1 billet : 25
3 billets : 50
6 billets : 100
10 billets : 200 (Oublier de 200 0000)

NOËL DE LA FAMILLE ANTRH-COÛT
Soupes en pot
Chocolat chaud
Gâteaux aux fruits
Sous-verres en bois
Porte-câbles
Cartes de Noël
Sacs réutilisables

Apportez vos sacs, pensons vert!

Paiement en argent comptant sans contact (certains exposants)

TIRAGES DU 22 AU 26 NOVEMBRE
sur la page Facebook du Marché de Noël de La Pocatière

MERCI À NOS PARTENAIRES

ORGANISÉ PAR : CHEVALIERS DE COLOMBE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LA POCATIÈRE, La Pocatière, Sainte-Anne-de-la-Pocatière

AU PROFIT DE : FONDATION ANNE-COÛT, Placoteux, Chex

Collecte municipale de feuilles d'automne

Les feuilles d'automne au sol peuvent servir comme paillis de protection pour l'hiver. **ATTENTION : les feuilles d'automne, le gazon et les branches NE VONT PAS au bac brun. Pensez à l'herbicyclage ou à l'Écocentre.**

La Municipalité offre aussi un service de collecte de feuilles le **mardi 9 novembre 2021**. Puisque la collecte commencera dès 8 h le matin, il est recommandé de placer les sacs de feuilles la veille ou tôt le matin au bord de la route.

Quelques consignes pour la période hivernale

Obstacles potentiels

Il est important de baliser tous les obstacles potentiels (bords d'entrées, murets, etc....) et de protéger les lampadaires situés près de la rue. Nous vous demandons de ne pas placer de balises trop près des voies de circulation afin de faciliter les opérations de déneigement.

Neige et glace

Le fait de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé sur le domaine public ou dans les eaux et les cours d'eau municipaux constitue une nuisance et est prohibé. (Article 14 du règlement n°359)

Stationnement

Le stationnement des véhicules routiers est interdit sur les chemins publics de la municipalité, pendant la période du 15 novembre au 15 avril inclusivement de chaque année, entre 0 h et 7 h du matin, sauf les 24, 25, 26 et 31 décembre et le 1^{er} et 2 janvier. (Article 28 du règlement n° 361)

Quiconque contrevient à l'une des dispositions commet une infraction et est passible d'une amende minimale de deux cents dollars (200 \$) pour une première infraction si le contrevenant est une personne physique et de trois cents dollars (300 \$) pour une première infraction si la personne est une personne morale, d'une amende minimale de trois cents dollars (300 \$) en cas de récidive si le contrevenant est une personne physique et de cinq cents dollars (500 \$) en cas de récidive si le contrevenant est une personne morale. Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus.

Ceci pour une meilleure efficacité du déneigement et la sécurité du public. Merci de votre collaboration habituelle.

Programme d'encouragement à l'utilisation de couches lavables

Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables par les jeunes familles résidant sur son territoire, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière accorde une aide financière pour l'achat de ce type de couches.

Le programme consiste en une seule aide financière accordée par enfant, pour le remboursement de 60 % du coût d'achat, avant les taxes, d'un ensemble de couches lavables (18 couches ou plus), jusqu'à concurrence de 300 \$.

Pour plus d'informations et obtenir le formulaire de demande, visitez le site internet www.ste-anne-de-la-pocatiere.com et les onglets : Municipalité/ Politiques et programmes ou contactez l'agent de développement, Sébastien Tirman, agent de développement, au 418 856-3192.

Exposition « Ces paysages qui m'emportent »

Le comité d'exposition de La Pocatière est heureux de vous inviter au vernissage de « Ces paysages qui m'emportent » par la photographe Audrey Mainguy. Il est prévu **pour le mercredi 10 novembre 2021, de 17 h à 19 h, à la Mosaique Bibliothèque de La Pocatière, 900 6^e Avenue**, et ce, dans le respect des mesures sanitaires exigées par la Santé publique.

Si la disparition des couleurs automnales vous attriste, venez découvrir les belles photographies d'Audrey Mainguy. Artiste de la région ayant pignon sur rue à St-André-de-Kamouraska, elle vient nous présenter d'incroyables photographies des plus beaux paysages de l'est du Québec.

Prenez note que l'exposition se terminera le 12 janvier 2022. Les nouvelles heures d'ouverture de la bibliothèque sont les suivantes : les mardis et les mercredis de 13 h à 16 h 30, les jeudis de 16 h à 20 h et les samedis de 10 h à midi.

Au plaisir de vous voir sur place !

Hélène Desjardins, pour le Comité d'exposition de La Pocatière

Radiothon de Noël de la Fondation de l'Hôpital

La Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima, en collaboration avec la station de radio CHOX-FM 97,5 est fière de présenter son premier radiothon de Noël qui aura lieu **le dimanche 12 décembre prochain, de midi à 17 heures**. Cet événement est présenté par les caisses Desjardins du Kamouraska qui doubleront les dons jusqu'à concurrence de 5 000 \$ le jour du radiothon.

Animé par Monsieur Richard Bossinotte, animateur bien connu de la région, c'est sous le thème festif de Noël que la Fondation souhaite rejoindre les donateurs. Au cours de ces cinq heures de diffusion, il sera également possible d'entendre quelques entrevues avec des médecins ou intervenants du milieu de la santé. Des témoignages de patients ayant reçu des services à l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima seront aussi présentés.

Plusieurs façons de donner

Avant le 12 décembre, la Fondation invite les entreprises à mobiliser leurs équipes de travail et leurs clients pour la cause de l'amélioration des soins de santé. Une belle manière de faire une activité de mobilisation interne et d'augmenter sa marque employeur. De plus, plusieurs restaurants remettront 1 \$ par repas vendu le jour de l'événement. Tout au long de ce dimanche, des kiosques de bénévoles seront installés de La Pocatière à Saint-Alexandre et plusieurs possibilités s'offriront aux donateurs, que ce

soit directement en ligne sur le site Internet de la Fondation où il sera possible de faire un don à partir du 15 novembre prochain au www.fondationhndf.ca, ou par téléphone à la Fondation au 418 856-7000 poste 7395. Le jour de l'événement, les gens pourront aussi faire des dons en appelant à la station de radio au 418 856-1310.

Travailleur de rang Un réseau d'aide pour les familles agricoles



**Au cœur des familles agricoles
450 768-6995
info@acfareseaux.qc.ca**

Depuis maintenant un peu plus d'un an, les familles agricoles du Bas-Saint-Laurent ont accès à des services psychosociaux offerts par l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA).

Comme travailleuse de rang, je me déplace sur le territoire du KRTB pour offrir de l'écoute, de l'accompagnement ou du support aux producteurs agricoles ainsi que les membres de leurs familles âgés de 15 ans et plus. Plusieurs problématiques sont touchées, telles que le stress, la surcharge de travail, les conflits, les remises en question professionnelle, etc. Mon objectif est d'outiller les producteurs afin qu'ils améliorent leur bien-être et prennent soin de leur santé psychologique. Mon rôle est également de référer, au besoin, la personne vers les ressources nécessaires à son bien-être, autant personnel que professionnel. De plus, j'agis en collaboration avec diverses organisations et ressources sur le territoire afin de les sensibiliser aux réalités agricoles. Si nécessaire, l'organisme offre aussi un service de répit à la maison ACFA de Saint-Hyacinthe.

Enfin, plusieurs travailleuses de rang sont disponibles à travers le Québec et notre force repose sur la compréhension des réalités agricoles. Nous sommes donc flexibles et surtout sensibles aux enjeux que vivent les producteurs agricoles.

N'hésitez pas à me contacter pour de l'information, une demande d'aide ou une référence d'un de vos proches. Nos services sont gratuits et confidentiels.

Nous sommes là pour vous.

Sabrina Roy, travailleuse de rang au Bas-Saint-Laurent

Méga vente de Noël - Saint-Pascal

Méga vente de Noël « atelier du partage », le samedi 4 décembre et le dimanche 5 décembre 2021, de 9 h à 17 h au Centre communautaire Robert-Côté (470, rue Notre Dame, Saint-Pascal) Jouets, décorations de Noël, bibelots et vaisselle Bienvenue à tous! Odette Sirois, bénévole

Bureau municipal fermé au public Rencontre sur rendez-vous possible

Le bureau municipal est fermé au public. Cette mesure a été prise en raison de la pandémie actuelle. **Toute rencontre nécessaire avec un membre du personnel municipal se fait que sur prise de rendez-vous. Pour ce faire, veuillez composer le 418 856-3192.** Merci de votre compréhension!

Séance du Conseil municipal

La séance du Conseil municipal devant avoir lieu le lundi 8 novembre 2021 à 20 h **est reportée au lundi 15 novembre 2021 à 20 h**, à la salle municipale située au 395, chemin des Sables Est.

La séance suivante du Conseil municipal aura lieu le lundi 6 décembre 2021 à 20 h.

Rosaire Ouellet, maire